

### Calendrier du Baccalauréat GT 2019

	Date	Matin	Après midi
Epreuves anticipées 1ères :	Jeudi 6 juin et vendredi 7 juin	STL : <b>Oraux d'Histoire et Géographie</b>	
	Lundi 17 juin		S, STL & ST2S <b>Français Ecrit</b>
	Du mercredi 26 juin au mercredi 3 juillet	S, ST2S & STL: <b>Oraux de Français</b>	

Terminales	Entre le lundi 3 juin et vendredi 7 juin	<b>Evaluation des capacités expérimentales en Sciences</b>	
	Lundi 17 juin	S, STL, ST2S : <b>Philosophie</b>	
	Mardi 18 juin	S, ST2S : <b>Histoire Géographie</b>	STL, ST2S: <b>Mathématiques</b>
	Mercredi 19 juin		S, ST2S, STL: <b>LV1</b>
	Jeudi 20 juin	S : <b>Physique Chimie</b> ST2S : <b>Sciences Physiques</b>	ST2S : <b>S. &amp; T. Sanit. Soc.</b> STL : <b>CBSV + spécialité</b>
	Vendredi 21 juin	S : <b>Mathématiques</b>	S, STL, ST2S : <b>LV2</b>
	Lundi 24 juin	STL: <b>Physique Chimie</b>	S: <b>SVT</b> ST2S <b>Biologie</b>

### Calendrier du Baccalauréat de la voie professionnelle

BEP MMV: le lundi 3 juin matin. CAP ESC : vendredi 7 juin après-midi. Bacpro : du 17 au 19 juin

### Epreuves du second groupe et résultats du Bac

Les élèves qui ont obtenu une moyenne située entre 8 et 10 seront invités à passer les épreuves du second groupe mardi 9 et mercredi 10 juillet 2019. Après réunion des jurys, les résultats du baccalauréat seront connus et affichés dans les centres de délibération le vendredi 5 juillet 2019 le matin.

### ParcourSup (Terminales)

Nous rappelons aux élèves et parents de Terminales que l'accès à la fiche avenir et l'arrivée des premières réponses sont prévus à partir du 15 mai.

### Mise en garde

Toutes les dates mentionnées ci-dessus vous indiquent les périodes où les élèves peuvent être convoqués pour leurs épreuves d'examen. Il s'agit là de dates impératives qui devront être rigoureusement respectées. **Aucun départ en vacances ne pourra donc être anticipé avant le 6 juillet pour les élèves de première et avant le 13 juillet pour ceux de terminale.**

### Fin des cours

Dans l'objectif de maintenir le plus longtemps possible les cours avant le départ officiel en congés, le baccalauréat a été comme indiqué précédemment, placé durant la deuxième quinzaine de juin. En l'occurrence, la première épreuve est fixée au lundi 17 juin. Le travail de préparation des salles étant très long, il nous faudra stopper les cours le mercredi 12 juin au soir pour tous. Pour votre information s'agissant des Terminales, il est rappelé que pour les terminales ST2S, STL et S, les cours sont maintenus pendant la semaine d'épreuve du projet et pendant les épreuves dites ECE (sciences)

## Conseils de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre et 2<sup>ème</sup> semestre (Pro et BTS)

Dans le même souci, il nous est demandé de fixer au plus tard possible les dates des conseils de classe de fin d'année tout en assurant dans les délais impartis, les tâches liées aux examens et à l'orientation. Ceux-ci devraient donc être concentrés sur quelques jours et parfois, à des horaires peu compatibles avec les contraintes des parents délégués. En l'occurrence, et sauf imprévu, ces conseils devraient se dérouler :

pour les **2<sup>ndes</sup>** et **1<sup>ères</sup>** : du 3 au 14 juin

et pour les **terminales** du 27 mai au 4 juin

On notera que les **élèves de terminales devront à l'issue de leur conseil signer leur livret** numériquement selon une procédure qui leur sera précisée en temps voulu. Par ailleurs **les parents des élèves de 2<sup>nde</sup> qui seraient en désaccord avec les décisions d'orientation de leur enfant** seront reçus par le proviseur un samedi matin mi-juin.

## Réinscriptions

Après avoir fait remplir par leurs parents les papiers, qui leur auront été distribués, les élèves concernés devront revenir au lycée pour procéder à leur réinscription, en respectant les plages horaires qui leur seront d'ici là, indiquées. Si ces dernières ne sont pas encore fixées les dates retenues le sont par contre, à savoir le mardi 18 juin pour les entrants en terminales et le mercredi 3 juillet pour les entrants en 1<sup>ère</sup>, y compris redoublants de 1<sup>ère</sup>.

Réinscription SEP : - du 13 mai au 17 mai pour les : 2MM, 2ESC, TS1MMV et TS1MECP

- du 03 juin au 07 juin pour les : 1<sup>ère</sup> ESC et 1<sup>ère</sup> MM

## Baccalauréat : Avis du Conseil de classe *Classes de Terminales*

Le conseil de classe du troisième trimestre portera un avis sur le Livret Scolaire numérique du Lycée (LSL) des élèves de terminale (consultable en ligne via le télé-service évoqué dans « campagne de bourse » plus bas) . Cet avis est destiné aux jurys du baccalauréat qui examinent tous les dossiers en particulier lorsqu'un rattrapage est nécessaire pour l'obtention du diplôme, pour l'accès à l'oral ou pour l'attribution d'une mention. Cet avis peut être de trois ordres : \* Très Favorable \* Favorable \* Doit faire ses preuves.

## Campagne de Bourses 2019/2020

La campagne des bourses nationales d'études du second degré pour l'année 2019/2020 vient de débuter. Cette campagne concerne les candidats de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup> actuellement non boursiers **ainsi que ceux qui ont obtenu cette année une bourse provisoire**. Ces bourses sont attribuées selon barème. Le ministère a mis en place un service en ligne ouvert du 28/3 au 4/7, permettant de faire la demande de bourse par l'intermédiaire d'une interface Web. La demande se fait via le télé-service dont vous avez les codes d'accès. Rappel : ce télé-service vous permet d'effectuer d'autres démarches administratives en lien avec la scolarité de votre enfant. En cas de difficulté pour accéder à ce service, veuillez contacter le secrétariat des élèves.

## Demandes de dérogation

Les parents qui souhaitent demander une dérogation de secteur pour la rentrée 2019, demanderont au secrétariat (bureau A 145 B) le formulaire de demande de dérogation (ou l'imprimeront à partir du site de l'académie de Strasbourg) et le retourneront au même bureau renseigné et assorti des pièces justificatives, au plus tard le 1er juin 2019.

## Divers - Organisation particulière— jours fériés

Comme l'an passé, pour le paiement des frais de demi-pension ou d'internat, vous pouvez opter (sauf pour les élèves boursiers) pour le prélèvement automatique mensuel d'octobre à juin. Pour ce faire, les modalités pratiques et formulaires figureront dans le dossier d'inscription scolaire qui vous sera remis fin de la présente année scolaire.

Internat et jours fériés : pas d'internat pré-bac le 1er mai ni accueil le même soir. Accueil possible le 8 mai au soir sur inscription préalable

Pont de l'ascension : l'établissement sera fermé les 31 mai et 1er juin.